



Espaces verts et zone verte inconstructible

Par baroni94430

Bonsoir,

Ma question se porte sur la zone constructible d'un terrain de 9m de facade et 34 metres de longueur
Les 11 metres au fond du terrain sont dits "zone verte" donc inconstructible

Après renseignements, il est nécessaire de respecter 40% d'emprise et 40% d'espaces verts

La question est donc la suivante, la zone contenue dans les 11 m du fond du terrain (zone verte) peuvent ils être
incluent dans les 40 % d'espaces vert

Je vous remercie d'avance pour vos réponse

Phil